



LIGUE BRETAGNE de FLECHETTES

CAHIER DES CHARGES DE L'OPEN DE LIGUE

ARTICLE 1 : Le Club ou Comité organisateur s'engage à respecter le présent cahier des charges, Compétition ouverte à tous les joueurs (ses) titulaire ou non d'une licence FFD et d'un pays membre de la WDF, celle-ci pourra être demandé avant la compétition.

La ligue autorise la participation de non licencié.

ARTICLE 2 : La candidature des clubs doit être déposée pour l'AG de début de saison. **Le Comité organisateur doit valider la conformité de la salle au Président de la Ligue ou au Directeur Sportif.**

ARTICLE 3 : La Ligue est responsable de la gestion du tournoi, en outre le club doit prévoir :

- 22 cibles, éclairage individuel de l'ensemble, marquage sol, comptage vertical
- Salle de bar séparée de l'aire de jeu non fumeur
- Chauffage suivant période de l'année et sonorisation aire de jeu et bar
- Une homologation de 50 €.
- Une personne table de marque
- Une table, panneaux affichage, marqueur, essuie-tout
- Fléchage en ville ou commune

ARTICLE 4 : Les organisateurs doivent prévoir la restauration rapide le midi.

- Sur le lieu de la compétition ou à proximité.

ARTICLE 5 : INSCRIPTION:

Expédiées par le club 15 jours avant et retour 3 jours avant début de la compétition règlement compris.

Sur les affiches doivent figurer :

- Logo Ligue/FFD
- Tarif : 10 euros (gratuit pour la compétition juniors)
- Montant des récompenses global
- Lieu, début compétition
- **Pour le jeudi les inscriptions sont envoyé au Président ou Directeur sportif de la ligue.**
- **Le tirage des poules sera fait le mercredi et mis sur le site de la ligue .**

ARTICLE 6 : HORAIRE :

Ouverture de la salle : 9h00

Début de la compétition : 10h00

Fin prévue vers : 22h00 (peut être modifié en fonction du déroulement de la compétition)

ARTICLE 7 : COMPETITION :

Pas de tête de série. Départ à la pièce, un responsable par poule.

les Simples, doubles, vétérans, Féminines, Juniors 2 manches gagnantes à l'issue élimination directe en 3 manches gagnantes, 1/2 et Finale 9 manches Simples , 7 manches doubles, vétérans, Féminines et juniors.

Si une manche décisive doit avoir lieu c'est le joueur qui a gagné le toss qui la joue en premier.

Si plus de 80 joueurs DKO pour le tournoi masculin,

ARTICLE 8 : RECOMPENSES ET TROPHEES :(1,50 euros reversé à la Ligue de Bretagne)

La totalité des inscriptions (10 euros – 1,5 euros = 8,50 euros multiplié par le nombre de joueurs) sera obligatoirement reversée en récompense pécuniaire.

Les 1er premiers des 4 catégories par un trophée plus enveloppe, du 2^{ème} au 8^{ème} sauf pour les juniors les 2 premiers.

La Ligue avec un organisateur se chargera de répartir les récompenses.

Les trophées pour les 1^{ers} sont à la charge du club.

**Le Président de la Ligue
Ronan MARZIN**